



Sixième réunion conjointe informelle du Conseil de la FAO, du Conseil d'administration du FIDA et du Conseil d'administration du PAM

30 novembre-1^{er} décembre 2022

Informations actualisées sur le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires

Contexte

I. Introduction

1. Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires s'est tenu le 23 septembre 2021 en parallèle de l'Assemblée générale des Nations Unies. Dans le résumé de la présidence et la déclaration d'action du Secrétaire général, ce dernier a annoncé que les organismes des Nations Unies ayant leur siège à Rome (OSR) dirigeraient conjointement le Pôle de coordination des Nations Unies sur les systèmes alimentaires (ci-après le « Pôle »), qui collaborerait avec et s'appuierait sur les capacités plus larges du système des Nations Unies pour soutenir le suivi du Sommet sur les systèmes alimentaires.
2. Le Pôle, désormais établi, est hébergé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour le compte du système des Nations Unies. En collaboration avec le Bureau de la coordination des activités de développement et l'Organisation mondiale de la Santé, les OSR ont affecté du personnel ou des fonds de démarrage pour sa mise en place. Les dirigeants des OSR et du Bureau de la coordination des activités de développement, ainsi que la Vice-Secrétaire générale des Nations Unies, ont également mis en place un comité de pilotage qui, à sa dernière réunion le 22 avril 2022, a approuvé le plan de travail biennal 2022-2023 du Pôle, dont il assure la supervision.

II. Le plan de travail biennal du Pôle

3. Le plan de travail du Pôle a été élaboré à partir des résultats d'un sondage analytique sur les besoins des pays, mené en février 2022 auprès des gouvernements nationaux pour les amener à exprimer leurs besoins et attentes prioritaires en matière d'aide, ainsi que leur point de vue sur la valeur ajoutée du Pôle. Celui-ci a notamment pour mandat de servir, au sein du système des Nations Unies et de l'écosystème de soutien dans son ensemble, de moteur pour assurer une aide coordonnée, personnalisée et dirigée par les pays à la concrétisation des feuilles de route nationales pour la transformation des systèmes alimentaires.
4. Le Pôle aura six fonctions clés, guidées par les priorités des pays:
 - i) assurer la mise en œuvre des feuilles de route nationales;
 - ii) renforcer la réflexion stratégique;
 - iii) mobiliser l'écosystème de soutien;
 - iv) exploiter les moyens de mise en œuvre;



- v) communiquer et plaider en faveur d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires;
 - vi) préparer l'état des lieux 2023.
5. Les coordonnateurs nationaux et acteurs publics continuent d'être les principaux interlocuteurs du Pôle dans la mise en œuvre de son plan de travail. Afin de garantir le maintien à jour et la mobilisation régulière du précédent réseau de coordonnateurs nationaux, points focaux et représentants permanents, les représentations permanentes basées à Rome ont œuvré pour assurer la reconfirmation et les nouvelles nominations de coordonnateurs nationaux. Des réunions ont été organisées en personne avec ces derniers en Afrique, en Asie et dans la région méditerranéenne.

III. Point sur les activités

1) Assurer la mise en œuvre des feuilles de route nationales

6. En octobre 2022, 117 pays avaient élaboré des feuilles de route nationales, preuve que l'intérêt et l'élan perdurent. Certains pays ont commencé à mettre en œuvre leurs feuilles de route, tandis que d'autres ont besoin d'une aide technique et financière pour en élaborer une, la transposer dans le cadre politique et stratégique national ou la mettre en œuvre.
7. Depuis sa création, le Pôle a établi le contact avec des coordonnateurs nationaux de systèmes alimentaires pour prévoir la fourniture d'une aide concrète à la mise en œuvre rapide et effective de leurs feuilles de route nationales. Ces échanges ont permis de mieux comprendre les besoins des pays sur les plans technique et financier. Une aide multidimensionnelle et personnalisée est prévue dans plusieurs pays, qui se traduira par la mobilisation des équipes des Nations Unies déjà présentes dans les pays, sous la houlette des coordonnateurs résidents, ainsi que par l'engagement de l'écosystème de soutien tout entier, par exemple les coalitions de systèmes alimentaires, les institutions financières internationales, les partenaires de développement, les groupes de réflexion et le secteur privé. Le Pôle collabore également avec le Réseau mondial contre les crises alimentaires pour identifier les possibilités de renforcement des liens mondiaux, régionaux et nationaux, trouver un consensus sur les données et l'analyse et aider les coordonnateurs nationaux à mettre à jour les feuilles de route nationales, à élaborer des analyses complémentaires et à mobiliser des partenaires en faveur de la mise en œuvre d'approches reliant aide humanitaire, développement et paix.
8. Le Pôle a organisé plusieurs réunions entre coordonnateurs nationaux, coordonnateurs résidents, représentants des OSR et membres d'équipes de pays des Nations Unies pour commencer à élaborer les portefeuilles d'aide aux pays, et a injecté des fonds de démarrage pour assurer la mise en œuvre des mesures essentielles d'exécution, telles que la localisation des feuilles de route et leur intégration dans les processus de planification et de budgétisation infranationaux; l'amélioration de la responsabilité et de l'apprentissage par la conception de systèmes de suivi-évaluation; l'institutionnalisation des feuilles de route par l'élaboration de plans d'action chiffrés; la mobilisation de ressources grâce à la rédaction de propositions d'investissements; et la promotion de la recherche et de l'innovation grâce à la mise en place de laboratoires de systèmes alimentaires.
9. Compte tenu de l'impact de la triple crise alimentaire, énergétique et financière, le Pôle et le Groupe mondial d'intervention en cas de crise ont renforcé leur coopération synergique pour aider les gouvernements à intervenir à très court terme tout en assurant le maintien de la transformation de leurs systèmes alimentaire à plus long terme. En juillet 2022, le Pôle, en



collaboration avec deux des codirigeants du volet de travail du Groupe consacré à la thématique alimentaire, a organisé cinq points de contact régionaux, conçus pour permettre aux coordonnateurs nationaux d'expliquer les effets des chocs actuels sur leurs feuilles de route nationales et processus de transformation des systèmes alimentaires, ainsi que les mesures prises pour atténuer ces chocs, renforcer la résilience des personnes les plus touchées et les plus vulnérables, et les protéger.

10. Le Pôle, chargé de favoriser une meilleure coordination au sein du système des Nations Unies, compte utiliser les structures existantes (coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies, y compris les bureaux des OSR) pour coordonner et acheminer l'aide vers les pays, et mûrit ainsi l'idée d'un volet thématique relatif aux transformations des systèmes alimentaires en partenariat avec le Fonds conjoint pour la réalisation des objectifs de développement durable. Ce volet thématique devrait se poursuivre sur au moins cinq ans après son lancement, afin de permettre aux équipes de pays des Nations Unies de concevoir et de mettre à exécution des programmes conjoints de grande qualité appuyant la mise en œuvre des feuilles de route nationales.
11. Enfin, pour appuyer l'intégration stratégique essentielle du programme de transformation des systèmes alimentaires sur le terrain et garantir que les connaissances des coordonnateurs résidents concernant les priorités, attentes et réalités sur le terrain éclairent la mise en œuvre du plan de travail du Pôle, celui-ci a mis sur pied un organe de réflexion pour les coordonnateurs résidents.

2) Renforcer la réflexion stratégique

12. Le Pôle organise, depuis avril 2022, des concertations mensuelles visant à trouver des solutions concernant les systèmes alimentaires, qui portent sur une multitude de sujets techniques. Ces discussions ont pour objet de répondre à la demande de mobilisation autour de lignes thématiques exprimée par les coordonnateurs. Des personnes-ressources, issues entre autres des OSR, sont invitées chaque mois à faire une présentation technique suivie d'échanges, en petits groupes de coordonnateurs nationaux, sur les expériences, opportunités et difficultés rencontrées. Ces sessions réunissent d'autres points focaux nationaux dans les capitales, des représentations permanentes des membres à Rome, des coordonnateurs résidents, ainsi que des organismes des Nations Unies, ayant leur siège à Rome ou présents à l'échelle régionale et nationale. Ces sessions ont permis des échanges continus entre pairs, l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités au sein des réseaux de coordonnateurs.
13. Au Forum mondial de l'alimentation 2023, à l'occasion d'un événement promouvant le rôle des investissements, de la science et de l'innovation dans l'avancement des feuilles de route nationales, le Pôle a salué la nomination d'un nouveau groupe consultatif scientifique composé de 33 scientifiques, dont le rôle sera d'améliorer les interactions entre le monde scientifique et le monde politique en vue de la transformation des systèmes alimentaires. Cet événement a été inauguré par Amina J. Mohammed, Vice-Secrétaire générale et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, Qu Dongyu, Directeur général de la FAO, et Alvaro Lario, Président du Fonds international de développement agricole (FIDA).

3) Mobiliser l'écosystème de soutien

14. Depuis sa création, le Pôle s'est attaché à prendre contact avec les coalitions nées du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires par des séances d'information, de séances de réflexion collective, d'un dialogue axé sur la recherche de solutions et de rencontres individuelles.



Le sondage a révélé que 15 des 17 objectifs de développement durable étaient abordés dans les mandats des 27 coalitions y ayant répondu. Un recueil des coalitions et une page de questions fréquentes ont été élaborés et partagés à grande échelle afin de faciliter l'engagement des pays et leur usage stratégique des coalitions. Au moment de l'enquête, 106 États membres faisaient partie d'une coalition, voire la dirigeaient.

15. Dans l'exercice de ses fonctions, le Pôle s'attache à mobiliser l'ensemble des acteurs faisant partie de l'écosystème de soutien, et à s'associer avec eux. Un événement parallèle au Forum politique de haut niveau, coorganisé le 15 juillet dernier à New York par le Pôle et le Secrétariat du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, a souligné l'importance de la transformation des systèmes alimentaires pour l'accélération de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030. En ce qui concerne la participation aux processus pertinents à l'échelle mondiale, le Pôle est intervenu, entre autres, lors de la COP15 de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification, des sessions de Stockholm+50 et des événements parallèles à l'Assemblée générale des Nations Unies.
16. Le mandat du groupe de mobilisation de parties prenantes (producteurs, femmes, secteur privé, jeunes et peuples autochtones), chargé de la création de réseaux et investi de fonctions consultatives, a été rédigé et approuvé par le Comité directeur de supervision. Des représentants des peuples autochtones et des jeunes ont été identifiés et nommés par le biais de processus autoorganisés, et présentés au mois d'octobre, lors d'une cérémonie organisée à l'occasion du Forum mondial de l'alimentation, à Rome.

4) Exploiter les moyens de mise en œuvre

17. En décembre 2021, le Cabinet du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a chargé le FIDA de diriger le programme de financement de la transformation des systèmes alimentaires au nom du système des Nations Unies. La Banque mondiale, l'ancienne responsable du levier financier du sommet, codirige cet axe de travail avec le FIDA. Puisque l'évaluation des besoins menée par le Pôle en février 2022 a dévoilé que le financement était le premier type de soutien recherché par les pays, le financement des moyens d'exécution a été défini comme une priorité pour 2022-2023, et un plan de travail, ainsi qu'une liste des principaux résultats attendus, a été intégré au plan de travail du Pôle. Celui-ci comprend deux résultats principaux: i) la création de marqueurs nationaux de la finance au service de l'alimentation, pour aider les gouvernements et les parties prenantes à évaluer l'efficacité de l'architecture financière du pays en matière de transformation des systèmes alimentaires; ii) la création de dispositifs d'appui aux pays.
18. Le FIDA et la Banque mondiale ont réuni les anciens membres du levier financier du sommet, ainsi que d'autres acteurs du monde financier, y compris le Good Food Finance Network, afin de leur présenter le plan de travail relatif au financement de la transformation des systèmes alimentaires et de recueillir leurs observations. Il a été décidé lors de cette réunion que le groupe d'experts servirait d'organe de réflexion préalable à la validation des travaux en cours.
19. Le FIDA et la Banque mondiale ont pris langue avec d'importants partenaires intellectuels, dont l'Organisation de coopération et de développement économiques, Akademiya2063, la World Benchmarking Alliance et l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition, qui ont accepté d'appuyer ce volet de travail. Les travaux menés en faveur du financement de la transformation des systèmes alimentaires ont également été présentés à l'occasion de plusieurs réunions multipartites de haut niveau (le Forum pour une révolution verte en Afrique) et tables rondes de donateurs (la Plateforme mondiale des donateurs pour le développement rural).



5) Communiquer et plaider en faveur d'une approche fondée sur les systèmes alimentaires

20. Le Pôle a fait paraître plusieurs publications, dont son [Plan de travail biennal](#), une [présentation du Pôle](#), une liste de [questions fréquentes sur le Pôle](#), une [analyse du sondage sur les besoins des pays](#), un [recueil des coalitions de systèmes alimentaires](#) et une liste de [questions fréquentes sur les coalitions de systèmes alimentaires](#), et s'attachera à aider les pays et l'écosystème de soutien à l'échelle mondiale, régionale et nationale à maintenir la dynamique et à continuer de mettre en lumière le rôle des systèmes alimentaires dans la réalisation des objectifs de développement durable, surtout dans le contexte actuel marqué par une crise de l'alimentation et du coût de la vie.

6) Préparer l'état des lieux 2023

21. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies s'est engagé, dans le résumé de la présidence et la déclaration d'action prononcés lors du Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, à convoquer « une réunion mondiale de bilan tous les deux ans pour examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats de ce processus et ses contributions à la réalisation du Programme 2030. Cela sera soutenu par les organismes ayant leur siège à Rome, le système des Nations Unies au sens large et les partenaires ». Le premier état des lieux devrait avoir lieu en 2023.
22. L'état des lieux 2023, qui prendra appui sur l'élan né au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, créera un espace propice à ce que pays examinent les engagements auxquels ils ont souscrit à cette occasion et échangent sur leurs réussites et sur les premiers signes de transformation, de sorte que la dynamique ambitieuse d'accélération et d'action ne s'essouffle pas, et de façon à renforcer la résilience des systèmes alimentaires, à plaider pour leur adaptation aux changements climatiques, à faire en sorte qu'ils contribuent à la résilience des communautés face aux crises et chocs futurs, et à stimuler la réalisation des objectifs de développement durable.

IV. Travaux futurs

23. Ces prochains mois, le Pôle poursuivra ses efforts de mise en œuvre de ses activités stratégiques:
- la mobilisation de donateurs, du secteur privé et des pays pour comprendre les possibilités de fenêtres de financement (par exemple le Fonds vert pour le climat, le Fonds d'équipement des Nations Unies et le Centre d'investissement de la FAO) et faire avancer le développement du concept de marqueurs financiers nationaux au service de l'alimentation, qui devrait être prêt à la fin de l'année 2022;
 - l'achèvement de la stratégie d'investissement du volet thématique du Fonds conjoint pour la réalisation des objectifs de développement durable, fondé sur la consultation des coordonnateurs nationaux, des OSR, des coordonnateurs résidents, des équipes de pays des Nations Unies, des donateurs et des organismes du système des Nations Unies, immédiatement suivi par l'élaboration et la publication d'un premier appel à propositions, début 2023;
 - les missions de pays multipartenaires doivent élaborer des « feuilles de route » de partenariat et de collaboration visant à resserrer les liens entre les coordonnateurs et des acteurs centraux des systèmes alimentaires et à mettre en rapport des actifs à l'échelle mondiale et nationale, de façon à faire jouer l'effet de levier. Ces partenariats garantiront



- que les portefeuilles d'aide aux pays sont durables et ancrés dans les capacités et mécanismes nationaux et régionaux;
- un dialogue axé sur les solutions portant sur le rôle et l'importance des systèmes alimentaires pour la nutrition et la santé, particulièrement dans le contexte de crise actuel;
 - la mobilisation active d'organismes des Nations Unies à l'échelle mondiale, régionale et nationale pour aider à la mise en œuvre des feuilles de route, améliorer la coopération entre organismes et mobiliser l'engagement des coordonnateurs résidents, directeurs régionaux et représentants de pays, y compris ceux des OSR;
 - l'utilisation de coalitions pour examiner concrètement le soutien des programmes aux gouvernements cherchant à opérationnaliser et exécuter les feuilles de route, ces coalitions pouvant par ailleurs servir à se transmettre les enseignements et bonnes pratiques en matière d'aide aux pays;
 - le lancement d'un nouveau site Internet, qui servira de point d'information principal aux États, au système des Nations Unies et aux coalitions, programmes et initiatives relatifs aux systèmes alimentaires. Ce site hébergera un registre de solutions relatives aux systèmes alimentaires, et servira de plateforme de partage de connaissances aux acteurs des systèmes alimentaires;
 - l'organisation de points de contact régionaux en décembre 2022 pour consulter les pays sur l'organisation de l'état des lieux 2023;
 - des mises à jour continues, notamment par le biais de la réunion conjointe informelle des organes directeurs des OSR.
24. Les OSR et d'autres fonds et programmes des organismes des Nations Unies se sont réunis pour aider les pays à mettre en œuvre leurs feuilles de route. Le programme relatif aux systèmes alimentaires prend de plus en plus de poids, témoin la Déclaration des ministres présents au Forum politique de haut niveau de juillet 2022, dans laquelle il était expressément question du Pôle et des suites données au Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires, les ministres appelant le système des Nations Unies à «travailler avec le Pôle afin d'aider les gouvernements à élaborer et renforcer leurs feuilles de route nationales fondées sur les objectifs de développement durable pour assurer la transformation durable des systèmes alimentaires».
25. Par la suite, le Département des affaires économiques et sociales a ajouté dans son questionnaire 2022 pour la base de données du système des Nations Unies sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable (qui contient actuellement les contributions de plus de 50 entités du système des Nations Unies), une question sur les principales politiques ou initiatives intégrées et innovantes que les organismes des Nations Unies ont pu adopter pour aider le Pôle à exercer son mandat envers les pays. Le Pôle et les OSR ont là une excellente occasion de prendre la main dans le cadre des collaborations des Nations Unies et de montrer le soutien fourni, synergies à l'appui, aux États membres; le Pôle pourrait ainsi offrir de nombreuses possibilités de renforcer les activités conjointes orientées vers l'action des OSR.